SUJET BLANC NON OFFICIEL

BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Expression et connaissance du monde

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Plâtrier, veuillez visiter :
bpplatrier.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

ÉDITION 2026

ÉPREUVE E5 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE, UNITÉ U.50

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE NATIONALE, CENTRE D'EXAMEN

L'épreuve associe le français et l'histoire-géographie. Elle évalue la compréhension et l'interprétation de documents, la mobilisation de connaissances, ainsi que la capacité à construire et à rédiger une réponse personnelle argumentée.

Le sujet comporte deux parties. Les documents du dossier documentaire sont à lire attentivement. Les réponses doivent être rédigées, organisées et justifiées par des éléments précis du corpus ou par des connaissances adaptées. Le barème est ramené sur 20 points : 10 points pour chaque partie.

Les documents DT 1 et DT 2 servent à la partie 1. Le document DT 3 sert à la partie 2. Le document réponse DR 1 est à rendre avec la copie.

PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)

Lire, confronter des documents et écrire

À partir des documents DT 1 et DT 2, vous répondrez aux questions de compréhension et de confrontation. Vous complèterez le document réponse DR 1 pour préparer votre comparaison. Vous rédigerez ensuite un texte personnel répondant à la question posée.

Problématique : la manière dont un espace est partagé contribue-t-elle à la vie en commun ?

1.1 (2 points) Dans le document DT 1, expliquez l'opposition que Rousseau établit entre l'appropriation individuelle de la terre et l'intérêt commun. Appuyez votre réponse sur deux éléments précis du texte.

1.2 (2 points) Dans le document DT 2, relevez deux conditions qui, selon l'auteur, favorisent le partage des espaces urbains. Expliquez en quoi chacune peut faciliter la vie en commun.

1.3 (2 points) En vous appuyant sur DT 1 et DT 2, confrontez les deux points de vue : quelle place chacun accorde-t-il à l'organisation collective des espaces ? Complétez les rubriques correspondantes du document réponse DR 1. La réponse doit faire apparaître au moins un point de convergence et une différence.

1.4 (4 points) Selon vous, comment peut-on concilier les usages individuels et le partage des espaces communs ? Rédigez un texte argumenté et organisé. Vous pouvez vous appuyer sur les documents, vos lectures, votre expérience et vos connaissances personnelles. Vous développerez au moins deux arguments illustrés par des exemples.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)

Analyser une situation géographique et rédiger une réponse argumentée

Le document DT 3 présente des données fictives établies pour le sujet sur trois quartiers d'une ville française. Il permet d'étudier des différences d'accès aux services et aux espaces publics à l'intérieur d'un même espace urbain.

Vous répondrez aux questions en utilisant les données du document et vos connaissances géographiques. Les informations du tableau suffisent pour traiter les questions portant sur les valeurs et les comparaisons.

2.1 (2 points) Relevez, pour chacun des trois quartiers, la part des habitants situés à moins de dix minutes à pied d'un espace public. Indiquez le quartier où cette part est la plus élevée et celui où elle est la plus faible.

2.2 (2 points) Comparez le quartier des Rives et le quartier des Hauts à partir de deux indicateurs du document DT 3. Présentez précisément les écarts observés.

2.3 (3 points) À l'aide du document DT 3 et de vos connaissances, expliquez pourquoi l'accès aux services et aux espaces publics peut varier d'un quartier à l'autre dans une ville. Vous présenterez au moins deux facteurs géographiques.

2.4 (3 points) Rédigez une réponse organisée montrant pourquoi la réduction des inégalités d'accès constitue un enjeu pour l'aménagement urbain. Vous vous appuierez sur au moins deux données du document DT 3 et sur une connaissance géographique pertinente.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

Extrait de la seconde partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, publié en 1755. Orthographe et ponctuation modernisées.

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : « Ceci est à moi », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. »

[Ligne 5] Rousseau met en scène l'apparition de la propriété et interroge ses conséquences pour les relations entre les humains.

DT 2 : TEXTE DE RÉFLEXION CONTEMPORAINE : « DES ESPACES URBAINS À PARTAGER »

Texte rédigé pour le sujet, Édition 2026.

Une place, un jardin ou une rue ne sont pas seulement des lieux de passage. Ils sont aussi des espaces où des personnes qui ne se connaissent pas peuvent se rencontrer, attendre, jouer ou se reposer. Leur qualité dépend de choix collectifs : accès facilité, présence d'assises, cheminements lisibles, entretien régulier et prise en compte de publics aux besoins différents.

La cohabitation ne va pourtant pas de soi. Les usages peuvent se gêner, et certains habitants se sentir moins légitimes que d'autres à occuper un lieu. Des règles compréhensibles, élaborées avec les personnes concernées, peuvent aider à prévenir les conflits. Mais la règle ne suffit pas si l'espace est éloigné, difficile d'accès ou peu accueillant. Partager un lieu suppose donc à la fois des aménagements adaptés, des décisions collectives et une attention aux usages réels.

DT 3 : ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ESPACES PUBLICS DANS LA VILLE FICTIVE DE VALMONT-SUR-RIVE

Les données ci-dessous sont fictives et ont été établies pour le sujet. La part des habitants situés à moins de dix minutes à pied est calculée à partir d'une enquête municipale menée auprès des habitants des trois quartiers. Les distances sont des distances piétonnes estimées par les itinéraires accessibles.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Indicateurs d’accès dans trois quartiers de Valmont-sur-Rive

Quartier	Population	Habitants à moins de 10 min à pied d’un espace public	Habitants à moins de 10 min à pied d’un service de santé	Fréquence des transports collectifs aux heures de pointe
Centre	18 000 habitants	82 %	76 %	1 passage toutes les 8 min
Les Rives	12 000 habitants	68 %	61 %	1 passage toutes les 15 min
Les Hauts	15 000 habitants	43 %	38 %	1 passage toutes les 30 min

Données fictives établies pour le sujet, Édition 2026.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des documents DT 1 et DT 2. Les indications attendues sont synthétiques et doivent être justifiées par des éléments précis du corpus.

Tableau préparatoire de confrontation des documents

Éléments de comparaison	DT 1 : Rousseau	DT 2 : Des espaces urbains à partager
Idée principale sur le partage des espaces	.....	.....
Rôle attribué à l'organisation collective	.....	.....
Point de convergence entre les deux documents	.....	.....
Différence entre les deux points de vue	.....	.....

Les cases comportant « ... » sont à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP Plâtrier, classés par épreuve et par année :
bpplatrier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP Plâtrier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpplatrier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.